

RELATIONS DE TRAVAIL À LA SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

Depuis plus de quatre mois, certaines activités au Vieux-Port sont perturbées et le Centre des sciences est fermé au public en raison de la grève des employés syndiqués. Nous souhaitons apporter les précisions suivantes :

LES SALAIRES EN CAUSE

L'entente de principe acceptée par les deux parties, mais rejetée par les employés syndiqués prévoyait :

- 1 Des augmentations de 12% sur 5 ans, dont 3% la première année et 1% d'indexation des structures.

AUGMENTATIONS SALARIALES :

	INDEXATION DES FOURCHETTES	AUGMENTATION À L'INTÉRIEUR DES FOURCHETTES
2016-17	1,00%	3,00%
2017-18	1,00%	2,50%
2018-19	1,00%	2,00%
2019-20	1,00%	2,00%
2020-21	1,00%	2,50%
	TOTAL	12,00%

Salaires la première année allant de 12,38 \$/h à plus 30 \$/h selon la classe .

- 2 Un paiement forfaitaire de 100 \$ à 175 \$ à la signature du contrat de travail.
- 3 Aux employés à temps partiel, une réduction des heures travaillées (400 au lieu de 550) pour obtenir une augmentation de salaire.
- 4 Un comité paritaire

Composé de l'employeur et du syndicat, ce comité vise à comparer avec l'aide d'une firme externe indépendante et choisie ensemble, la rémunération globale des postes syndiqués par rapport au marché comparable.

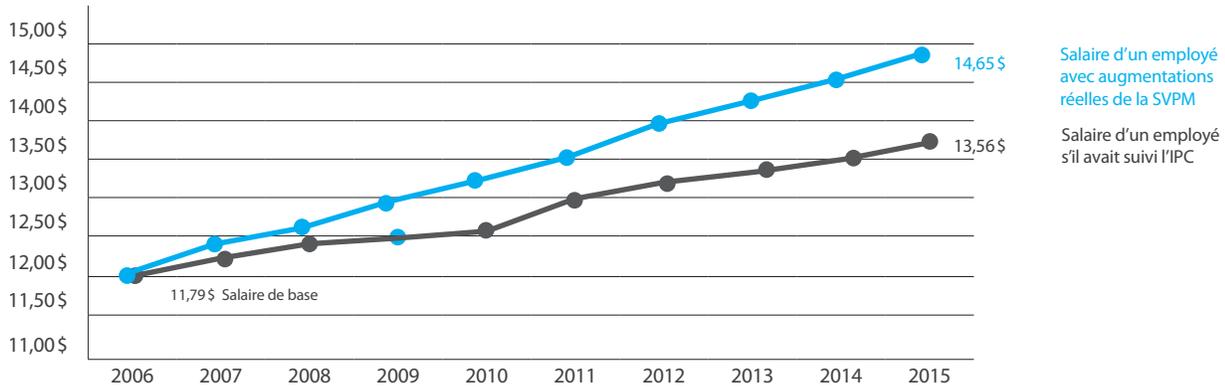
Le syndicat évoque souvent certains écarts en se comparant à l'un des employeurs publics au Québec qui offre les salaires les plus élevés plutôt qu'à la moyenne. Notons qu'aucun employé ne subirait de réduction salariale suite à la mise en œuvre de l'analyse, car évidemment quand on se compare au marché, il est possible que certains salaires s'avèrent également plus élevés et cela en faveur des employés de la SVPM.

La meilleure façon de faire la lumière sur les salaires est de procéder ensemble à cette étude.

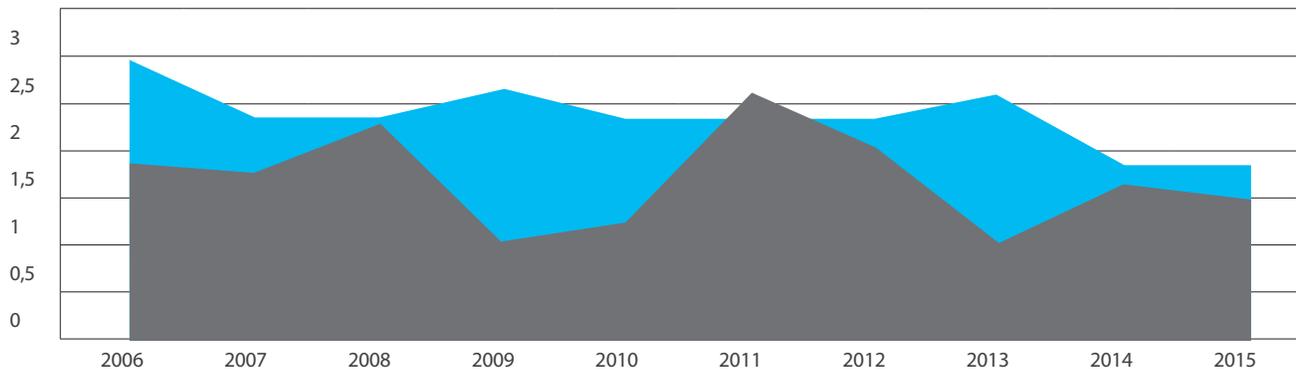
- 5 Une bonification de congé de maladie aux employés réguliers (à temps partiel), occasionnels et saisonniers.

Nos employés ont eu **des augmentations salariales de 28,5 % depuis 10 ans** ce qui est supérieur au coût de la vie (Indice des prix à la consommation) comme en témoignent ces graphiques.

PROGRESSION SALARIALE DES EMPLOYÉS DE CLASSE 2 (EX.: PRÉPOSÉ À LA PROPRETÉ)



POURCENTAGES D'AUGMENTATION GLOBALE ACCORDÉS AUX EMPLOYÉS SYNDIQUÉS



SOURCES STATISTIQUE CANADA

SOURCES INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Augmentation salaire globale SVPM
IPC-Montréal

AU SUJET DES MALADIES

Tous nos employés permanents ont droit à trois semaines (10 jours de maladie et 5 jours d'obligation personnelle) en plus de leurs vacances.

Les employés occasionnels et saisonniers (engagés pour la saison estivale par exemple), n'ont pas de congé de maladie, ce qui est la norme dans l'industrie touristique et au gouvernement fédéral. Dans la dernière offre du 2 octobre, une bonification de congé mobile a été offerte.

SOURCES DIRECTIVE ON TERMS AND CONDITIONS OF EMPLOYMENT

UNITÉ D'ACCRÉDITATION #1

NOMBRE D'EMPLOYÉS SYNDIQUÉS (PRO)	CONGÉS (EN SUS DES VACANCES)
86 employés permanents	10 jours de maladie payées par année + 5 jours d'obligations personnelles payées par année
85 employés réguliers (temps partiel)	3 jours d'obligations personnelles payés par année + 1 congé mobile par 750h travaillées
108 employés occasionnels (en saison estivale)	1 congé mobile par 750h travaillées
Sur 279 employés syndiqués, 171 (61%) ont droit à des congés payés	

UNITÉ D'ACCRÉDITATION #2

NOMBRE D'EMPLOYÉS SYNDIQUÉS (SAISONNIERS)	CONGÉS
20 employés (en saison estivale)	1 congé mobile par 750h travaillées + 2 jours d'obligations personnelles par année (4 jours après 5 ans)

LES DÉFIS D'UN SITE OUVERT

En cas de conflit, s'il est techniquement simple de fermer une usine, ou un bâtiment comme celui qui abrite le Centre des sciences, comment pouvons-nous fermer le site du Vieux-Port ouvert sur 2,5 km le long du fleuve St-Laurent? C'est impensable! Chaque jour, des dizaines de milliers de piétons, de cyclistes, d'automobilistes et de trains se croisent à nos 5 entrées et partout ailleurs! La sécurité de chacun étant notre priorité et notre responsabilité, nous avons requis les services d'une firme spécialisée, en respect des normes canadiennes sur le travail.

Comme les poubelles sur le site extérieur et les pavillons sanitaires sont également utilisées 7 jours sur 7, une firme extérieure assure la salubrité des lieux.

Une soixantaine d'employés non syndiqués s'occupent de la logistique, du paiement aux stationnements, du centre d'appels, du service à la clientèle et assistent à la relocalisation des événements.

DES FERMETURES QUI FONT MAL

Malgré ces obligations qui sont bien évidentes, nous avons à cœur tous nos employés, y compris ceux qui ont exercé librement leur droit de grève. Sans eux et sans leur expertise, nous ne pouvons opérer le Centre des sciences. Des milliers de visiteurs se sont butés à des portes fermées et ce sont maintenant les élèves qui verront à nouveau leurs sorties scolaires annulées. Le Centre des sciences est un lieu de diffusion du savoir et de le voir vide depuis quatre mois, nous attriste grandement.

En plus du Centre des sciences, nous avons été forcés de fermer ce qui est normalement opéré par la Société du Vieux-Port de Montréal inc. dont la plage de l'Horloge et le Port d'escale. Tous ces choix difficiles ne sont pas faits sans heurt, des visiteurs ont été déçus, les membres du Centre des sciences se sentent abandonnés, des plaisanciers ont vu leur saison de bateau gâchée, de futurs mariés et organisateurs d'événements ont dû revoir leurs plans rapidement. Nos 60 employés non syndiqués travaillent avec cœur 7 jours sur 7 pour minimiser les impacts de la grève sur nos partenaires, nos clients et nos visiteurs et nous les en remercions.

DE LONGUES NÉGOCIATIONS

Depuis le début des négociations, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour trouver une solution acceptable de part et d'autre. Plus de 130 heures ont été consacrées à la table de négociation ou avec le médiateur sans compter les centaines d'heures requises à la préparation et au suivi de ces importantes rencontres.

Une entente de principe a été acceptée le 3 octobre 2016 par les deux parties et le syndicat l'a recommandée à ses membres afin que tous puissent rentrer au travail. La Société du Vieux-Port inc. est consternée par le rejet de cette entente de principe lors d'un vote le 5 octobre. Nous sommes par conséquent dans l'impossibilité de réouvrir le Centre des sciences.

Mis à jour le 6 octobre 2016.